



**HAL**  
open science

## Vices et vertus du discours universitaire.

Marie-Anne Paveau

► **To cite this version:**

Marie-Anne Paveau. Vices et vertus du discours universitaire.: Une perspective éthique. Les discours universitaires: formes, pratiques, mutations, Apr 2008, Bruxelles, Belgique. pp.111-124. hal-00473990

**HAL Id: hal-00473990**

**<https://hal.science/hal-00473990>**

Submitted on 17 Apr 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marie-Anne Paveau  
Université de Paris 13-Nord  
EA 452 CENEL  
99, av. J.-B. Clément  
93430 Villetaneuse  
ma.paveau@orange.fr

## **VICES ET VERTUS DU DISCOURS UNIVERSITAIRE. UNE PERSPECTIVE ÉTHIQUE**

### **RÉSUMÉ**

*Dans la perspective d'une philosophie du discours intégrant des interrogations cognitives et éthiques au questionnement discursif, cet article examine les dimensions éthiques du discours universitaire. À partir des notions de confiance épistémique, de déférence et de vertu intellectuelle, on propose un cadre théorique pour une éthique du discours. On montre ainsi, à partir d'exemples de textes théoriques tirés des sciences du langage, que les prédiscours induisant la vérité et la validité du discours universitaire sont concurrencés par des pratiques constituant une transgression de cette conformité éthique : la déformation des théories et la mémoire scientifique sont des phénomènes qui mettent en péril la confiance épistémique des récepteurs des théories scientifiques.*

**Mots-clés :** confiance épistémique, épistémologie des vertus, éthique, philosophie du discours, prédiscours

### **1. INTRODUCTION**

Cet article adopte la perspective d'une philosophie du discours, c'est-à-dire une approche philosophique, cognitive et pragmatique du discours : philosophique, car je propose d'adresser à la théorie des discours une question de philosophie morale (y a-t-il un « bon » et un « mauvais » discours ?) ; cognitive, car je prends en compte les prédiscours, c'est-à-dire les cadres de savoir, de croyance et de pratique internes et externes à l'esprit dans la perspective de la cognition sociale ; pragmatique, car je choisis de centrer l'observation sur les effets produits par les discours, en particulier les effets de croyance ou de non-croyance (de crédulité ou d'incrédulité).

Poser la question de l'éthique du discours universitaire (désormais DU), c'est interroger les impensés et les évidences, autrement dit les fondements idéologiques qui définissent et légitiment ce discours dont personne, sauf à des moments de « querelle » ou de « controverse » aiguë, ne songe à contester la véracité. Traduite abruptement, ma question est : est-ce que le DU dit toujours la vérité et qu'en est-il du mensonge et de l'imposture dans ce domaine ?

Je me propose de mettre cette question au travail dans le domaine des lettres et sciences humaines, en m'appuyant sur des exemples tirés du discours théorique des sciences du langage, convoqué à des fins d'enseignement et de recherche. Il appartient à la catégorie plus large du « DU », que je définis comme suit pour mon usage : un discours de transmission de connaissances au statut scientifique, tenu par un détenteur de savoirs au profit d'un demandeur de ces savoirs à des fins de formation, et impliquant de ce fait un rapport de dépendance épistémique.

Après avoir indiqué et exposé mes sources théoriques pour poser la question d'une éthique du discours, je présenterai deux exemples de ce que le point de vue moral pourrait appeler « mensonge universitaire » et je ferai une proposition théorique et méthodologique pour un traitement éthique du DU.

### **2. SOURCES THÉORIQUES POUR UNE ÉTHIQUE DU DISCOURS**

Pour jeter les bases d'une éthique du discours, en traitant le cas précis du DU, je fais appel à deux approches philosophiques qui portent sur la gestion du savoir et de la croyance dans les échanges.

#### **2.1. La confiance épistémique : croyance et déférence**

Je m'appuie tout d'abord sur la notion de confiance épistémique, définissable de la manière suivante : quelqu'un nous dit quelque chose et nous le croyons, nous nous fions à lui quant au savoir qu'il nous délivre, nous lui

accordons notre *confiance épistémique*. Cette notion est directement liée une autre, beaucoup travaillée actuellement en épistémologie sociale et en sémantique dans ses dimensions cognitives : la déférence, proposée à l'origine par Hilary Putnam en 1975 dans le fameux article « The meaning of meaning », où il mentionne la division du travail linguistique et expose sa conception collaborative du sens. La déférence est une manifestation de la division du travail cognitif, intégrant par exemple le fait d'accorder du crédit à une connaissance qui nous vient d'autrui, fournie par un témoin. Déférer à quelqu'un, c'est donc accorder sa confiance à ce qu'il dit, à différents degrés bien sûr. Il existe par conséquent un lien étroit entre déférence et témoignage.

La déférence est également en relation conceptuelle avec d'autres notions comme celle de « charité interprétative » proposée par Donald Davidson. Gloria Origgi, qui est une des personnes qui travaille actuellement sur ces questions en France, explique que « D. Davidson a invoqué un principe de charité interprétative selon lequel tout acte d'interprétation nécessiterait une attribution massive des croyances vraies à nos interlocuteur » (Origgi 2007 : 132). La déférence est donc une attitude « normale » et non réflexive de tout agent dans l'interaction, au sens où elle n'est pas forcément l'objet d'une prise de conscience et d'un métadiscours.

Cette conception de l'échange intersubjectif en terme de déférence possède une dimension pragmatique et n'est pas sans rappeler le principe de coopération défini par Paul Grice, et en particulier la loi de sincérité qui en est une des quatre composantes. Mais la description pragmatique reste extérieure aux agents et à leurs états internes car elle ne prend pas en compte les cadres cognitifs et épistémiques, ni la question morale, se contentant de décrire les aspects techniques de l'interaction. Cette question pragmatique de la sincérité dans l'échange est reprise par Dan Sperber dans la perspective cognitive :

Pour produire les effets voulus, le communicateur doit faire accepter comme vrais à son auditeur des énoncés qui l'inciteront alors à adopter les attitudes ou les comportements désirés. Dans bien des cas, ce sont des messages vrais qui sont le mieux à même de provoquer les effets voulus. Mais dans d'autres cas, des messages faux sont plus efficaces. [...] Les humains, grâce à leurs compétences cognitives, et en particulier leur aptitude méta-représentationnelle à se représenter les états mentaux d'autrui, ont une capacité sans pareille de produire de façon créative des distorsions et des tromperies élaborées, et une capacité tout aussi unique de remettre en cause de manière irraisonnée l'honnêteté de leurs interlocuteurs (Sperber 2007 : 109).

Sperber en conclut que le « communicateur » ne choisit pas forcément de délivrer des messages vrais ou faux, mais entre transmettre ou pas tel ou tel message selon les effets anticipés sur le destinataire. Il déploie ainsi une « stratégie de monstration honnête » (*honest display*) pour mettre en évidence sa cohérence aux yeux de l'interlocuteur, au moyen de phrases descriptives, d'outils argumentatifs, d'outils inférentiels, etc. C'est donc une version comportementale et pragmatique de l'honnêteté, auquel il manque encore la dimension éthique que lui donne l'épistémologie des vertus américaine.

## 2.2. L'épistémologie des vertus

Le courant de l'épistémologie des vertus se fonde sur l'idée d'un continuum entre vertu morale et vertu intellectuelle. La notion de vertu intellectuelle provient du philosophe américain Ernest Sosa (1991) et cette approche est par la suite développée par Linda Zagzebski (1996), à partir d'une relecture de la notion aristotélicienne de *phronesis* (vertu montrée en acte par l'orateur), et par d'autres comme Robert Audi. L'idée centrale est que le « *knower* » est un agent de vertu intellectuelle, ce qui explique que l'épistémologie des vertus, comme les théories de la vertu qui l'alimentent, soit un courant dont l'objet de réflexion est la personne (*person-based theory*) et non les actes accomplis, comme la pragmatique de Grice par exemple (*act-based theory*). Zagzebski explique ainsi l'identité qu'elle pose entre vertu morale et vertu intellectuelle, de manière à intégrer au traitement des concepts moraux la dimension normative de l'activité cognitive :

Intellectual virtues are, in fact, forms of moral virtue. It follows that intellectual virtue is properly the object of study of moral philosophy. This claim is intended, not to reduce epistemic concepts to moral concepts in the way that has sometimes been attempted, but to extend the range of moral concepts to include the normative dimension of cognitive activity. [...] Intellectual virtues are forms of moral virtues (Zagzebski 1996 : XIV-XV)

Pour illustrer son propos, elle développe l'exemple de l'honnêteté :

For example, honesty is on all accounts a moral virtue. It is a virtue that requires that one tells the truth. But it is not sufficient for honesty that a person tell whatever she happens to believe with the truth. An honest person is *careful* with the truth. She respects it and does her best to find it out, to preserve it, and to communicate it in a way that permits the hearer to believe the truth justifiably and with understanding. But this in turn requires that she have intellectual virtues that give her as high a degree of justification and understanding as possible. She must be attentive, take the trouble to be thorough and careful in weighing

evidence, be intellectually and perceptually acute, especially in important matters, and so on, for all the intellectual virtues. The moral virtue of honesty, then, logically entails intellectual virtues (Zagzebski 1996 : 158-159 ; ital. de l'auteur).

Du coup une redéfinition de la notion même de savoir s'impose, et il se définit désormais comme chez Audi comme une croyance vraie (*true belief*) :

Virtue ethics construes moral action as action from moral virtue and has implications for the entire realm of practical reason, including rational action as the most general case in the domain of behavior. Virtue epistemology, in the form in which it is closest to virtue ethics, construes both justified belief and knowledge as belief from intellectual virtue – as true belief in the case of knowledge. The theory has implications for the entire realm of theoretical reason, including rational belief as the most general case in the domain of cognition (Audi 2004 : 3).

J'admets donc, dans la perspective d'une éthique du discours qui est la mienne, que le DU, sous des formes qui resteront à définir, questionne les notions de confiance épistémique, de déférence et de charité interprétative. Il est également justiciable d'une analyse au prisme de l'épistémologie des vertus : s'il est le produit d'une activité épistémique à dimension morale, alors les savoirs qu'il délivre sont susceptible d'une interrogation éthico-épistémique.

### **3. DOIT-ON CROIRE CE QUE DIT LE DISCOURS UNIVERSITAIRE ?**

Autrement dit, plus simplement, le sujet du DU peut-il faire des erreurs ou même mentir sciemment ? Je pose cette question dans une perspective interactionnelle : le DU est envisagé ici dans sa réception et sa crédibilité, et non dans sa valeur intrinsèque (si tant est qu'elle puisse exister), puisque ce sont les notions de croyance, de confiance ou de crédulité qui m'intéressent.

#### **3.1. Les prédiscours éthiques**

L'idée que le DU puisse être mensonger ou non valide est un impensé, une question non posée, la nature même du DU, selon son apparente ontologie, étant d'échapper à la question éthique de la vérité et du mensonge. Les cadres prédiscursifs du DU, c'est-à-dire les prédiscours qui l'informent, tendent à donner des instructions de vérité et de validité à son récepteur.

Il y a, entre autres, deux grandes raisons à cela : tout d'abord la construction et/ou réception du sujet du DU (et scientifique en général d'ailleurs) comme détenteur d'un capital épistémique incontesté ; ensuite un certain nombre de règles du genre, qui se rapportent à ce qu'on peut appeler l'honnêteté discursive.

##### **3.1.1. La détention du capital épistémique**

L'expression est bien sûr une référence directe à Pierre Bourdieu, celui, sociologique, des *Héritiers* (1985, avec Passeron) mais également celui, plus linguistique, de *Ce que parler veut dire* (1982 puis 2001 pour *Langage et pouvoir symbolique*) et enfin celui, d'orientation épistémologique, de *Science de la science et réflexivité* (2001), qui nous renvoie à l'ensemble des travaux sur l'épistémologie des sciences, et ceux qui insistent tout particulièrement sur le rapport entre science et pouvoir ou science et idéologie. Détenir le capital épistémique, c'est se poser en sujet supposé savoir et se saisir du pouvoir du savoir qui se manifeste sous des formes implicites diverses (titres, positions, noms), ainsi que sous des formes langagières explicites, comme les assertions, des outils argumentatifs comme l'argument d'autorité, bref tout l'arsenal de moyens langagiers et discursifs de la prise de pouvoir discursive et interactionnelle. La détention du capital épistémique produit, sur le plan éthique, et de manière presque performative, des attitudes morales comme le respect envers le détenteur, des croyances dans les vertus morales-intellectuelles du même (véracité de ses dires, honnêteté de sa parole) et, sur le plan des échanges, des phénomènes de déférence épistémique.

##### **3.1.2. La déférence épistémique et sémantique : une déontologie implicite**

La déférence épistémique est soutenue par un corps de principes non écrits sur lequel repose cependant tout l'édifice du DU. Dans le contexte de la transmission du DU en effet, il existe des principes déontologiques implicites, qui circulent à l'état prédiscursif. J'en mentionne quelques-uns : citer ses sources, ne pas déformer les propos d'autrui, adopter le principe de « neutralité axiologique » (Max Weber), ou principe d'« objectivité », produire un savoir cumulatif qui implique ne pas se contenter de répéter des acquis déjà enregistrés mais de tenir compte des savoirs antérieurs, ne pas affirmer sans preuve, c'est-à-dire présenter un savoir comme le résultat d'un

travail comprenant un certain coefficient de vérification (sous forme quantitative, qualitative, enquête ou réflexion, etc.).

Il existe en sciences humaines des exemples de dénonciation des transgressions de cette déontologie implicite. La position anti-chomskyenne, par exemple, souligne que seul un informateur chomskyen peut permettre la vérification des hypothèses chomskyennes, ce qui dénie à la théorie sa valeur universelle pourtant clairement proclamée. Les contestations de résultats quantitatifs liées à la notion de représentativité des échantillons abondent en sociologie par exemple, mais sont également présentes en linguistique : la description d'un échange oral ou d'un locuteur permet-elle de généraliser des traits langagiers ? C'est là le statut de la preuve scientifique qui est interrogé. Dernier exemple, peut-être le plus célèbre, les impostures intellectuelles de Sokal et Bricmont, qui reposent selon les auteurs sur des analogies artificielles et mal maîtrisées entre concepts de sciences exactes et humaines.

Mais il s'agit là de phénomènes marginaux par rapport à la déférence généralisée envers les discours scientifiques en sciences humaines et sociales. Celle-ci est installée à priori dans l'environnement cognitif propre au monde universitaire.

De plus, on peut dire que le DU est un cas de double déférence. Selon Origgi (2004), il existe en effet deux cas de déférence : le « cas standard de témoignage » où l'auditeur n'a pas accès aux données justifiant la croyance (les interprétations sémantiques), mais se contente de déférer au témoin en vertu de ces données et le « cas standard de l'expertise » qui est un cas de double déférence où l'auditeur a accès aux données justifiant les croyances (accès épistémique et sémantique). Le cas du DU et d'autres discours de transmission de connaissance entre dans le cas standard d'expert, puisque c'est la double déférence qui joue. Origgi prend l'exemple de l'élève à qui le maître apprend la notion de synecdoque :

[...] si l'élève croit que la prose de Cicéron contient beaucoup de synecdoques parce que son maître le lui a dit, il ne défère pas seulement à l'accès épistémique privilégié de son maître aux textes de Cicéron, mais aussi à sa maîtrise du concept même de « synecdoque ». Ce cas de double déférence, à la fois épistémique et sémantique, qui constitue un phénomène très répandu dans la diffusion des croyances, mérite une analyse cognitive distincte : ces croyances sont des représentations qui sont acceptées sans être entièrement comprises (Origgi 2004 : 183).

Les deux exemples suivants, tous deux tirés du corpus du discours théorique en sciences du langage, posent à mon sens la question éthique au DU. Il s'agit des deux phénomènes de la déformation des théories et de la démemoire discursive.

### **3.2. Le cas de la déformation des théories : Saussure et le *Cours de linguistique générale***

Mon choix s'est porté sur le texte linguistique sans doute le plus proposé aux étudiants, qui possède des particularités liées à son authenticité ; comme on le sait, le *Cours* n'a pas été écrit par Ferdinand de Saussure, mais réécrit par ses élèves Charles Bally et Albert Sechehaye. Il existe de ce fait, fait rare dans la littérature linguistique et scientifique en général (mais fréquent en littérature par exemple), un discours moral sur le *Cours*, qui a pour objets l'élaboration du texte par Bally et Sechehaye eux-mêmes, ainsi que les usages et interprétations structuralistes. Les recherches de Simon Bouquet donnent un exemple de ce discours moral, comme en témoigne par exemple l'extrait suivant :

Que Bally et Sechehaye aient réalisé une synthèse magistrale de la réflexion saussurienne, le succès remporté par leur ouvrage suffit à en convaincre. Celui-ci n'en offre pas moins un *reflet déformé* de la pensée qu'il *prétend* faire connaître, *trahissant*, à deux égards majeurs, les notes de cours et les manuscrits autographes de Saussure sur lesquels il s'appuie.

[...] Ici, la *falsification* opérée par les rédacteurs, conséquence de la précédente, est plus profonde et plus *insidieuse*, car les textes originaux répondent à une tout autre cohérence [...].

[...] En outre, la présentation faite par Bally et Sechehaye de concepts cardinaux de la linguistique saussurienne – comme la théorie de l'arbitraire ou la théorie de la valeur –, sujette à des *ambiguïtés*, voire à des *contresens*, participe à cette *homogénéisation* artificielle (Bouquet 1997 : I-III ; je souligne).

La suite du texte mentionne explicitement des « malentendus » : « Dissiper tous ces malentendus et, ceci étant fait, donner à relire Saussure dans sa lettre originale n'est certainement pas sans conséquence aujourd'hui » (Bouquet 1997 : VII). Un peu plus loin se rencontre l'expression « l'accès à la lettre authentique », qui parachève la présentation de la pensée saussurienne sous l'angle de sa pureté originale. Le commentaire de Bouquet a donc recours au prédiscours de la vérité cachée, qui apparaît sous la métaphore du trésor :

Cela n'empêche pas les textes originaux – écrits ou notes de cours – de contenir, sur ce plan, des trésors. Or ces trésors restent grandement à découvrir : ils n'ont jamais été regardés de ce point de vue au cours du siècle – non seulement parce que la

pensée du linguiste genevois a été généralement appréhendée sous un jour matérialiste mais, de façon plus radicale, parce que la lettre subtile de sa métaphysique, grattée sous le palimpseste du *Cours de linguistique générale*, n'était pas aisément accessible (Bouquet 1997 : 372).

Examinons maintenant ce que disent Bally et Sechehaye, et les catégories de discours qu'ils utilisent pour présenter leur travail :

Nous nous sommes arrêtés à une solution plus hardie, mais aussi, croyons-nous, plus rationnelle : tenter une *reconstitution*, une *synthèse*, sur la base du troisième cours, en utilisant tous les matériaux dont nous disposons, y compris les notes personnelles de F. de Saussure. Il s'agissait donc d'une *recréation*, d'autant plus malaisée qu'elle devait être entièrement *objective* [...]. De ce travail d'assimilation et de reconstitution est né le livre que nous présentons [...] (Bally, Sechehaye 1915 (Saussure-Mauro 1995 [1967]) : 9 ; je souligne).

*Reconstitution, synthèse, création* : autant de termes axiologiquement neutres voire valorisants, contrairement au lexique adopté par Bouquet, qui montrent bien à quel point la subjectivité éthique peut être partie prenante du discours scientifique dans ce type de configuration. Subjectives, les jugements suivants le sont aussi, qui présentent une critique de l'interprétation structuraliste du *Cours* :

Quiconque s'essaye à une réflexion rigoureuse sur ce moment décisif de la genèse de la pensée linguistique qu'est le *Cours de linguistique générale* doit à notre sens se prémunir d'emblée contre les dangers de la « vulgate saussurienne ». Le réductionnisme méthodologique et pédagogique d'un très vaste courant de linguistique moderne – celui que nous nommons linguistique structurale – qui s'est autorisé des décennies durant de l'enseignement de Saussure, a souvent appauvri la richesse théorique du *CLG* en un catalogue de notions, de couples oppositifs abstraits de leur contexte, de la systématisme conceptuelle où ils se tenaient, sans toujours tenir compte du but fixé par Saussure à sa propre recherche linguistique. Force est de constater que la nomenclature, à la rigueur le réseau d'oppositions qui forment l'abc de l'initiation linguistique, est plus celui du structuralisme que de Saussure lui-même (Chiss, Puech 1997 : 31).

Les jugements éthiques, portés par les termes *réductionnisme, s'est autorisé* ou *a appauvri*, ouvrent la question de la vérité scientifique au niveau du texte, que je considère comme une vertu tant morale qu'intellectuelle. Voyons maintenant un exemple de problème éthique lié non plus au texte mais aux concepts linguistiques.

### 3.3. La mémoire scientifique : l'exemple de la mémoire discursive en analyse du discours

On sait que la vie d'une théorie scientifique est faite de modifications voire de déformations, et de transmissions non linéaire qui font parfois tomber certains concepts dans l'oubli. J'appelle mémoire scientifique une forme de mémoire discursive (notion que j'ai proposée d'après la « mémoire discursive » de Régine Robin, voir Paveau 2006) qui concerne l'oubli des concepts scientifiques et/ou de leurs origines. Je propose un exemplaire spectaculaire de ce phénomène qui est l'oubli de l'inventeur de la notion de « mémoire discursive », proposée par Jean-Jacques Courtine dans sa thèse de 1981 sous une forme explicite : « Nous introduisons ainsi la notion de *mémoire discursive* dans la problématique de l'analyse du discours politique » (p. 52). La notion est, selon Sophie Moirand, reprise par Alain Lecomte en 1981 sous la forme de la « mémoire interdiscursive », elle-même retravaillée par Moirand à partir de 1999, qui y articule l'analyse du discours dite française et le bakhtinisme. J'y ai ajouté récemment une dimension cognitive en proposant la notion de « mémoire cognitivo-discursive ». On peut donc figurer l'archéologie de la mémoire discursive de la manière suivante :

– *Mémoire discursive 0* : Courtine J.-J., 1981, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours. À propos du discours communiste adressé aux chrétiens », *Langages* 62, « Analyse du discours politique », Paris, Larousse, 9-128.

– *Mémoire interdiscursive 1* : Lecomte A. (1981) : « Comment Einstein raconte comment Newton expliquait la lumière... », *Revue européenne des sciences sociales et Cahiers Vilfredo Pareto*, XIX, 56, Genève, Droz, 69-93 (cité par Moirand).

– *Mémoire interdiscursive 2* :

Moirand, S. 2003, « Les lieux d'inscription d'une mémoire interdiscursive » in Härmä J. (éd), *Le langage des médias : des discours éphémères ?*, Paris, L'Harmattan, 83-111.

Moirand S., 2004, « La circulation interdiscursive comme lieu de construction de domaines de mémoire par les médias », in Lopez Munoz J.M. et al. (dir), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 373-385.

Moirand S., 2007, *Le discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF.

– *Mémoire cognitivo-discursive et mémoire discursive* : Paveau 2006

Dans la réécriture de la tradition ou l'invention de la légende que constitue la dictionnarisation de l'analyse du discours, cette filiation disparaît complètement : l'article « mémoire discursive » du *Dictionnaire d'analyse du*

*discours* de 2002 ne mentionne pas Courtine, mais successivement : Kleiber 1994, Cossutta 1989, Golopentja 1988 (via la notion d'histoire conversationnelle), Maingueneau 1984, Moirand 1999, Charaudeau 2000 (cette entrée n'existe pas dans les autres dictionnaires du même type).

Quelle explication donner ? Il y a, comme souvent, un phénomène d'homonymie, une autre tradition linguistique faisant usage de la notion de « mémoire discursive », proposée par Alain Berrendonner en 1983, dans un article sur les connecteurs et l'anaphore des *Cahiers de linguistique française*. Le sens est différent, l'épistémè également, l'approche étant textuelle, intégrant des données cognitives et psycholinguistiques pour présenter la mémoire comme paramètre de compréhension. C'est pourtant cette tradition qui se substitue à celle dans laquelle Courtine est historiquement et scientifiquement inscrit, et qui fait dire à Jean-Michel Adam en 2006 (dans un numéro de *Pratiques* sur le contexte) que la mémoire interdiscursive de Moirand provient de Berrendonner :

Cette notion de mémoire discursive [de Berrendonner] a été reprise et développée par Sophie Moirand dans ses travaux sur la presse écrite. Son importante réflexion sur la *mémoire interdiscursive* et les *domaines de mémoire* (Moirand 1999) permet de dire que les propositions énoncées dans un énoncé antérieur – autre partie du texte ou autre texte – font partie de la mémoire discursive des sujets (Adam 2006 : 28).

Sur le plan scientifique, ce phénomène éthique de démémoire pose trois problèmes : une confusion des filiations, une évacuation de la notion de discours au profit de celle de texte, et l'idée d'une mémoire des sujets qui est incompatible avec l'analyse du discours « française », attachée au contraire à miner le sujet psychologique traditionnel.

Il y a donc, dans le DU, des moments où la confiance épistémique est mise en défaut.

## **4. L'IMPOSSIBLE SCIENCE SANS CONFIANCE ÉPISTEMIQUE**

À la question que je posais en introduction, doit-on croire ce que dit le DU, la réponse est à la fois oui, car la confiance épistémique par déférence répond à des nécessités, et non, car la charité interprétative n'implique pas une crédulité acritique.

### **4.1. La confiance règne**

La confiance épistémique est due à l'habitude et aux dispositions naturelles pour le philosophe Thomas Reid qui s'interroge sur la valeur du témoignage. Elle est également selon certaines théories le résultat d'un calcul que nous faisons sur les croyances de notre témoin, comme l'explique Origgi: nous avons des raisons de croire un témoin qui dit p si nous avons des raisons de croire que ce témoin croit p (2004). La confiance s'explique aussi par des raisons socio-pragmatiques car le DU est fondé sur une communication inégale universellement acceptée et même justifiée et valorisée : par définition le demandeur du savoir a une position dominée par rapport au pourvoyeur et il y a une sorte d'attribution déontologique à celui qui est en position d'enseigner. L'étudiant ne fait pas en effet l'hypothèse que l'enseignant ment et que ses propos ne sont pas valides, de même que le récepteur d'une théorie scientifique à propos du théoricien ; dans les termes de la théorie de la déférence, le témoin a le caractère d'un expert, autrement dit, à l'université, un spécialiste.

La confiance a enfin des raisons cognitives qui « obligent » à la charité interprétative : il existe en effet une sorte d'obligation intercognitive, selon laquelle je ne peux que prendre en compte l'esprit de l'autre pour faire fonctionner le mien. C'est un des fondements de la cognition sociale reposant sur l'externalité de l'esprit (Paveau 2007)

### **4.2. Crédulon au pays de la vertu intellectuelle**

Mais pour être confiants, nous ne sommes cependant pas tous des Crédulon (Engel 2007) :

La dépendance épistémique de la parole d'autrui comporte des difficultés épistémologiques supplémentaires : le langage est trompeur, les possibilités de manipulation et de mensonge sont infinies. Dans quelles conditions sommes-nous justifiés à croire ce que nous disent les autres ? Comment éviter le risque de crédulité que tout acte de confiance dans nos interlocuteurs comporte ? (Origgi 2007 : 122).

La charité n'implique pas la crédulité et la crédulité n'est pas une obligation, dans la mesure où la déférence ne supprime pas la responsabilité. Intervient en effet la vertu intellectuelle comme outil critique, c'est-à-dire outil éthique dans la réception des discours et la gestion des croyances. Doit-on croire ce que dit le discours universitaire : tout dépend du degré de vertu intellectuelle qui lui est attribué dans la négociation cognitive avec

l'ensemble de l'environnement impliqué, en l'occurrence ici l'environnement universitaire et le domaine de la transmission des savoirs : « [...] une compréhension inférentiellement riche des intentions des autres justifie une posture épistémologique "crédule" vis-à-vis de ce qu'on apprend d'autrui », explique Origgi (2007 : 127), qui montre ensuite comment la confiance épistémique surgit dans un environnement cognitif partagé :

Cette posture de confiance peut nous disposer à croire, mais elle n'est pas suffisante à nous rendre crédules : nous élaborons avec notre interlocuteur un environnement cognitif partagé dont les retombées épistémiques relèvent de notre responsabilité. Pour être en situation de croire ce que nous dit autrui, il faut accepter la vulnérabilité que comporte tout engagement dans un échange verbal, mais il n'est pas nécessaire pour autant d'abdiquer notre autonomie cognitive (Origgi 2007 : 134).

## 5. CONCLUSION

La crédibilité du DU repose non pas sur des qualités intrinsèques repérables à des marques internes, mais, dans une conception sociale de la science et de l'épistémologie, sur la négociation de la croyance entre déférence et crédulité dans un environnement cognitif partagé, et dans une perspective éthique. Il s'agit d'une pratique discursive qui relève de la vertu intellectuelle, celle-ci relevant pleinement et tout en même temps, de la morale.

## 6. RÉFÉRENCES

- Audi, R. (2004), « Intellectual Virtue and Epistemic Power », in Greco J. (ed), 2004, *Ernest Sosa and his Critics*, Malden, Blackwell publishing, 3-16.
- Bouquet, S. (1997), *Introduction à la lecture de Saussure*, Payot & Rivages.
- Chiss, J.-L., Puech, C. (1997), *Fondations de la linguistique. Études d'histoire et d'épistémologie*, Louvain, Duculot (2<sup>e</sup> éd.).
- Engel, P. (2007), *Va savoir ! De la connaissance en général*, Paris, Hermann.
- Origgi, G. (2004), « Croyance, déférence et témoignage », dans Pacherie E., Proust J. (dir.), *La philosophie cognitive*, Paris, Ophrys, 167-183.
- Origgi, G. (2007), « Le sens des autres. Ontogénèse de la confiance épistémique », dans Bouvier A., Conein B., (dir.), *L'épistémologie sociale. une théorie sociale de la connaissance, Raisons pratiques* 17, Paris, EHESS, 121-138.
- Paveau, M.-A. (2006), *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle.
- Paveau, M.-A. (2007), « Discours et cognition. Les prédiscours entre cadres internes et environnement extérieur », *Corela* (Cognition, Représentation, langage), n<sup>o</sup> spécial *Contextes, discours, cognitions*, codirigé avec G. Achard-Bayle, <http://revue-corela.org>
- Paveau, M.-A. (à par. 2008), « Interdiscours et intertexte. Généalogie scientifique d'une paire de faux jumeaux », actes du colloque international, *Linguistique et littérature : Cluny, 40 ans après*, Besançon, PU de Franche-Comté.
- Paveau, M.-A., Rosier L. (2005), « Éléments pour une histoire de l'analyse du discours. Théories en conflit et ciment phraséologique », communication au colloque *L'analyse du discours en France et en Allemagne*, Créteil, Céditec Paris 12, en ligne sur <http://www.johannes-angermueller.de/francais/adfa.html>
- Saussure, F. (de) (1995 [1967/1916]), *Cours de linguistique générale*, éd. T. de Mauro, Payot & Rivages.
- Sosa, E. (1991), *Knowledge in Perspective : Selected Essays in Epistemology*, Cambridge and NY : Cambridge University Press.
- Sperber, D. (2007), « Le témoignage et l'argumentation dans une perspective évolutionniste », dans Bouvier A., Conein B., (dir.), *L'épistémologie sociale. une théorie sociale de la connaissance, Raisons pratiques* 17, Paris, EHESS, 105-120.
- Zagzebski, L. (1996), *Virtues of the Mind. An Inquiry into the Nature of Virtue and the Ethical Foundations of Knowledge*, Cambridge, Cambridge University Press.